

Lettre ouverte au gouvernement belge

Appel urgent à réexaminer la proposition d'interdiction de tous les arômes pour cigarettes électroniques

Au gouvernement belge,

Nous, les organisations de consommateurs soussignées, représentant des milliers de citoyens à travers l'Europe, conseillons vivement le gouvernement belge à réexaminer le projet d'interdiction de tous les liquides aromatisés pour cigarettes électroniques.

La restriction proposée par le ministre de la Santé Frank Vandenbroucke et discutée par le Conseil des ministres belge le 27 février limiterait les e-liquides exclusivement à l'arôme de tabac et n'autoriserait qu'une « liste positive » de 16 substances aromatisantes spécifiques. Si l'objectif de protéger les jeunes contre la consommation de nicotine est légitime et important, cette mesure risque d'avoir des conséquences imprévues et contre-productives pour les fumeurs adultes.

La protection des jeunes peut et doit être assurée par une application stricte des restrictions d'âge et un contrôle responsable de la vente au détail. Cependant, la suppression des arômes risque de compromettre les efforts de lutte contre le tabagisme et pourrait pousser les consommateurs adultes à revenir aux cigarettes combustibles ou à se tourner vers les marchés illicites.

Les arômes aident les fumeurs à arrêter

[Dans toute l'Union européenne](#), les vapoteurs adultes utilisent principalement des arômes sans tabac. Les arômes fruités et sucrés sont les plus populaires parmi les vapoteurs adultes (68 %), suivis par le tabac (38 %) et le menthol (31 %). Cela démontre que les arômes jouent un rôle important pour aider les fumeurs à abandonner le tabac combustible. Des données montrent en outre que les adultes qui utilisent des cigarettes électroniques aromatisées ont [230 % plus de chances](#) d'arrêter de fumer que ceux qui utilisent des alternatives aromatisées au tabac ou non aromatisées. La suppression de ces options réduirait l'attrait et l'efficacité du vapotage en tant qu'outil de réduction des risques.

Il est essentiel de protéger les jeunes. Cependant, restreindre l'accès des adultes aux produits qui favorisent l'arrêt du tabac risque de compromettre les progrès en matière de santé publique. Une approche équilibrée est nécessaire, qui protège les mineurs sans pénaliser les adultes qui tentent activement d'arrêter de fumer.

Commerce illicite et effets contre-productifs : l'avertissement néerlandais

Les interdictions relatives aux arômes ont montré à plusieurs reprises qu'elles avaient des conséquences imprévues. La Belgique peut observer [les développements](#) aux Pays-Bas, où,

suite à la mise en œuvre d'une interdiction des arômes, la demande n'a pas disparu, mais s'est déplacée. Une proportion importante de consommateurs se procure désormais des produits par des canaux informels, notamment les réseaux sociaux et les achats transfrontaliers.

Plus inquiétant encore, un an après la mise en œuvre de l'interdiction des arômes, le [taux de tabagisme a augmenté de 4 % ET le taux de vapotage a augmenté de 25 % chez les adolescents](#).

Lorsque des produits légaux et réglementés sont retirés du marché, les consommateurs peuvent se tourner vers des alternatives non réglementées et potentiellement dangereuses. Cela compromet les normes de sécurité européennes et rend leur application plus difficile.

Les données d'enquête indiquent que près de [5 vapoteurs sur 10](#) reprendraient à fumer ou chercheraient des produits aromatisés sur le marché noir si ces produits étaient interdits. Ces résultats seraient en contradiction directe avec les objectifs de santé publique que la législation cherche à atteindre.

Appel à l'action

Plus de [deux millions d'adultes](#) en Belgique fument. Les politiques qui affaiblissent les stratégies de réduction des risques risquent de ralentir les efforts de lutte contre le tabagisme et de pousser les consommateurs vers le commerce illicite.

Nous proposons respectueusement ce qui suit :

- **Retirer l'interdiction actuellement proposée sur tous les arômes**
- **Maintenir l'accès légal aux produits aromatisés réglementés pour les adultes**
 - **Légaliser les sachets de nicotine**
- **Appliquer des contrôles stricts de vérification de l'âge et de conformité dans les magasins de vapotage agréés**
- **Mener des campagnes d'information publique fondées visant à la fois à prévenir le tabagisme chez les jeunes et à soutenir les fumeurs adultes qui souhaitent arrêter**

Des pays tels que le Royaume-Uni, la Suède et la Nouvelle-Zélande ont [démontré](#) que les stratégies de réduction des risques peuvent réduire considérablement les taux de tabagisme tout en maintenant la protection des jeunes.

Vous trouverez davantage de preuves scientifiques [ici](#).

Si le projet de loi est adopté, il risque d'accroître le commerce illicite et de compromettre à la fois les efforts de sevrage tabagique chez les adultes et les objectifs de protection des jeunes.

Nous conseillons au gouvernement belge de réexaminer cette proposition et d'adopter des politiques fondées qui réduisent véritablement le tabagisme et protègent la santé publique.

Cordialement,

APORVAP (Portugal)

<https://aporvap.pt/>



CROHM (Croatia)

<https://crohm.hr/>



Considerate Pouchers

<https://consideratepouchers.org/>



Consumer Choice Center (Global)

<https://consumerchoicecenter.org/>



Generacija brez dima (Slovenia)

<https://www.facebook.com/gbdslo>



Generaze Bez Koure (Czech Republic)

<https://www.generacebezkoure.cz/>



Greek Vapers Alliance (Greece)

<https://greekvapersalliance.gr/>



World Vapers' Alliance (Global)

<https://worldvapersalliance.com/>

